

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 JANVIER 2018

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Sophie GUYON, Claire HARDY, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Jean-Noël GUILBERT à Loïc GANDON ; Muriel CARUHEL à Fany DUFEIL ; Thierry MACHERAS à Sophie GUYON ; Jean-Pierre BACHELIER à Franck BEAUFILS.

Absente : Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT.

1. Nomination d'un secrétaire de séance.

Franck Beaufiles est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2017.

Approbation à l'unanimité.

3. Finances : tarifs 2018 du budget mouillage.

Approbation des tarifs 2018 à l'unanimité. Maintien des tarifs identiques à 2017.

4. Finances : répartition des amendes de police.

A l'unanimité, sollicitation d'une subvention la plus élevée possible pour la réalisation de deux plateaux sécurisés et de deux arrêts de bus dans le cadre de la réalisation des travaux de la Fourberie.

5. Personnel : fixation du montant des vacances du placier du marché.

A l'unanimité, les vacances du placier sont fixées à 195 € brut, pour les dimanches et 62 € brut pour les marchés gourmands de l'été.

6. Personnel : recrutement d'un architecte conseil vacataire.

A l'unanimité, recrutement d'un architecte vacataire et fixation du montant des vacances à 78.50 € brut par demi-journée de présence.

7. Personnel : création de 10 emplois de contractuels par an.

A l'unanimité, création de 10 postes par an pour permettre le recrutement temporaire d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

8. Personnel : création de deux postes d'agents saisonniers aux services techniques.

A l'unanimité, création de 2 postes d'agents saisonniers aux services techniques.

9. Personnel : création des postes de saisonniers pour les différents services.

A l'unanimité, création des postes d'agents saisonniers pour le nettoyage des plages et des trottoirs, la surveillance de la voie publique, la médiathèque, l'accueil de loisirs et le cinéma.

10. Personnel : délibération annuelle concernant les avantages en nature.

A l'unanimité, approbation des modalités des avantages en nature pour 2018.

11. Affaires foncières : rétrocession gratuite de parcelles rue de la Ville-Es-Lemetz au profit de la commune.

A l'unanimité, approbation de la rétrocession au profit de la commune d'une parcelle située rue de la Ville-Es-Lemetz.

12. Voirie : Mise à jour du règlement de voirie.

A l'unanimité, approbation de la mise à jour du règlement de voirie.

13. Service des eaux : protocole de gestion de crise pour le site du Décollé.

A l'unanimité, approbation du protocole proposé par le syndicat d'assainissement.